

# CONSEIL MUNICIPAL

## *Coteaux du Lizon*

L'an deux mille vingt-et-un, le 9 février, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi et dans le lieu de la salle de l'Épinette de Coteaux du Lizon en raison des mesures sanitaires liées au COVID 19, sous la présidence de Monsieur Roland FREZIER, maire,

**PRESENTS :** Mmes Florence AIME, Emmanuelle BACLET, Déborah BARONI, Nathalie CLABAUT, Nelly DURANDOT, Nadine KOLLY, Hulya SIMSEK, Anne-Sophie VINCENT, Maryse VINCENT et MM. Gérard AUGER, Yves BLANC, Daniel BOUILLER, Pierre DACLIN, Jean-Louis DAVID, Jean ECUYER, Guy FAURE, Roland FREZIER, Pierre HODECHE (départ à 21 heures), Jean-Luc LOEVENBRUCK, Albin PANISSET, Colin RIEUTORD, Bernard WAILLE.

**ABSENTE EXCUSEE :** Nicole MEYNIER

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Jean ECUYER

Avant de débiter la séance, M. le Maire informe l'assemblée du retrait de deux délibérations portées à l'ordre du jour.

### **Ordre du jour :**

**1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 janvier 2021**

21 pour, 0 contre et 1 abstention.

**2. Comptes-rendus des réunions et dossiers en cours**

➤ **Château de Buclans:**

Rendez-vous avec M. ROYET de la Direction Départementale des Territoires le 19 janvier dernier et recherche lancée pour localiser le propriétaire des bâtiments. La commune pourrait être amenée à prendre un arrêté de mise en sécurité ordinaire. L'AMJ ou l'AMF sera ensuite consultée. Il n'est pas exclu que la démolition puisse incomber à la commune sur décision du juge.

➤ **Centre d'Incendie et de Secours du Lizon**

L'ouverture et l'analyse des offres dématérialisées pour la plateforme ont été reportées au 11 février 2021 car, pour des raisons techniques, une offre n'avait pas pu être ouverte.

➤ **Ecoles**

L'inspection académique informe que 3 classes sont dans le champ d'étude pour d'éventuelles fermetures (1 à la maternelle - Saint-Lupicin, 1 au Groupe scolaire - Saint-Lupicin, 1 au RPI - Ravilloles-Cuttura). Une carte scolaire provisoire sera établie en février, la définitive paraîtra en mars 2021.

Jean ECUYER suggère que la commission scolaire soit réunie à ce sujet.

➤ **Traversée de Cuttura**

Suite à la réunion avec le SIDEC et le Département, quelques points sont à revoir au niveau du tracé, un nouveau chiffrage sera établi en conséquence.

➤ **Clocheton derrière l'église**

De violents coups de vent ont endommagé le clocheton qui subit depuis les intempéries et risque de se dégrader rapidement. Une partie du toit menaçait de tomber ce qui a nécessité l'intervention d'urgence d'une entreprise pour mise en sécurité des lieux. Un devis sera par ailleurs sollicité pour la réfection du clocheton.

➤ **Forêt**

Forêt de Saint-Lupicin – Le Patay

Pas de coupe en 2021, la crise sanitaire sur les résineux génère une chute des cours du bois.

Pour la partie travaux : prévoir le report en 2021 des travaux prévus en 2020 et non réalisés pour cause de non exploitation des parcelles. Pour le programme 2021, l'ONF propose des travaux pour un montant de 8260 € HT, ce programme sera revu à la baisse puisque peu de recettes sont attendues sur 2021.

Forêt de Cuttura

Le programme de travaux proposé par l'ONF s'élève à 580 €.

Poursuite du projet de piste forestière avec l'ASA de l'Annuelle (Ravilloles, Villards d'Héria, Lavans-Lès-Saint-Claude, Coteaux du Lizon).

➤ **Boucherie Alix Desbordes**

M. Desbordes souhaiterait trouver des locaux plus spacieux pour faire évoluer son commerce. Des propositions lui seront faites en tenant compte des contraintes liées à la réhabilitation du centre bourg à venir.

➤ **Maison pour tous (ex-OPH)**

Un projet, porté par la Maison pour tous, de 4 à 5 pavillons pour des locations avec accession à la propriété pourrait voir le jour sur le quartier de Versac.

➤ **Buclans – chute d'arbres sur propriété privée**

Des arbres, situés sur du terrain communal, sont tombés sur une propriété privée, cela avait déjà été le cas en 2012. Une intervention est prévue afin d'éviter tous risques de nouvelles chutes qui pourraient causer des dégâts sur la maison ou le pigeonnier.

➤ **Commission environnement**

La présentation des travaux de cette commission, qui nécessite de visionner un document projeté sur écran, est déplacée en toute fin de séance.

➤ **Commission subventions**

La commission a travaillé sur un projet de subventions aux associations qui sera proposé au vote ultérieurement, probablement lors du vote du budget ; certaines associations ayant pris du retard dans l'organisation de leurs assemblées générales et donc dans l'envoi de leurs demandes de subventions en raison de la crise sanitaire.

➤ **Plan de relance**

Plusieurs projets sont potentiellement éligibles au plan de relance, comme :

- Changement de fenêtres à la Mairie
- Changement de fenêtres et volets à la Médiathèque
- Réparation clocheton
- Rénovation des toilettes publiques

➤ **Salle du Tram - infiltration d'eau**

Des infiltrations sont constatées sur la façade est (entrée principale), le faux-plafond de la salle est abîmé. Un devis est en cours.

➤ **Désignation d'un membre au comité des eaux du Grandvaux**

Pierre HOCHEDÉ, pour raisons professionnelles, se voit contraint de renoncer à sa délégation en tant que suppléant au Syndicat Intercommunal du Grandvaux. Guy FAURE, jusqu'alors délégué titulaire, souhaiterait quant à lui devenir suppléant.

Après échange, et suite à la candidature de M. Gérard AUGER, il est décidé que les délégations, qui seront officialisées par délibération au prochain CM, seront désormais les suivantes :

Titulaires	Suppléant
M. Pierre DACLIN	M. Guy FAURE
M. Gérard AUGER	

### 3. **Délibérations**

➤ **Cuttura - achat de terrain Jean-Louis DAVID**

Cette délibération est reportée au prochain conseil municipal car le géomètre doit intervenir en amont. Un accord de principe est toutefois donné (à une abstention près) sur cette vente.

➤ **Cartes avantages jeunes**

Cette délibération sera prise par le conseil d'administration du CCAS.

➤ **Personnel : modification horaires adjoint technique école maternelle Saint-Lupicin**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** de créer et supprimer les postes suivants à l'école maternelle de Coteaux du Lizon :

GRADE	Date d'Effet	Création	Suppression
Adjoint technique	1 <sup>er</sup> mars 2021	/	27h04
Adjoint technique	1 <sup>er</sup> mars 2021	28h00	/

**PRECISE** qu'afin de garantir la continuité du service public, les agents pourront être amenés à effectuer des heures complémentaires ou supplémentaires pour nécessité de service, à la demande de l'autorité territoriale.

**APPROUVE** le tableau des effectifs du personnel communal ci-annexé.

**AUTORISE** le Maire à signer toute pièce nécessaire afférente à cette décision.

#### **4. Questions diverses**

##### **1. Courrier Pierre GRESSET**

M. GRESSET signale l'absence des comptes-rendus sur le site internet depuis octobre 2020, ainsi que celle des derniers bulletins municipaux. Des problèmes techniques rencontrés sur le site avaient rendu impossible ces mises à jour, problèmes résolus depuis peu. Une information annonçant la mise en ligne des comptes-rendus sera diffusée via « panneau pocket ».

Une réflexion sur un éventuel changement d'hébergeur va être lancée.

##### **2. Point Covid-19**

Avis du Docteur Bailly. Voir en pièce jointe.

##### **3. Lettres**

Quelques courriers d'administrés concernant le déneigement. Dans l'ensemble, les administrés se disent satisfaits de la réactivité des services techniques et de la qualité du déneigement.

##### **4. Convention Thomas CUNY - déneigement**

Une convention a été signée avec M. Thomas CUNY pour la réalisation de quelques heures de déneigement.

#### **Présentation des travaux de la commission Forêt - Environnement - Transitions Ecologique et Energétique**

Un power point est projeté, proposant d'établir une ligne directrice engageante dans ces domaines avec pour ambition d'inviter dans chaque commission, réflexion, décision, la question de l'écologie et de la préservation de l'environnement. Les membres de la commission souhaitent que le conseil municipal dans son ensemble rende un avis sur cette possible façon de fonctionner, dans la mesure des possibilités financières de la commune.

La grande majorité des conseillers se montre favorable à ce projet, à condition d'en modifier l'appellation qui pourrait à leur sens prêter à confusion en raison de son libellé jugé trop proche de celui du programme de campagne de la liste « Coteaux du Lizon en Transition », avec un avis prononcé contre ce projet et une abstention.

Voir document joint.

**21h45, la séance est levée.**

***Prochaine séance du Conseil municipal : mardi 09 mars 2021.***